THIS AND THAT.

—Under Sheriff Burchell, of London, has retired, being succeeded by his son. This makes the fourth generation of the family that has held that office continuously.

—A reform in Roman Catholic church music, with a return to the principles of the Gregorian chant and the school of Palestrina, is expected, now that Cardinal Mazzella has been put at the head of the congregation of rites.

—Anti-Czech feeling runs so high among the Germans in Bohemia that they have resolved to drink no more Pilsener beer, as it is manufactured by Bohemians. Out of sympathy for their countrymen the Germans in Germany also are abstaining from Pilsener.

—Vesuvius being in eruption a young German undertook to be cremated free by the volcano. He placed himself close to the crater, in the path of the lava, and then shot himself through the head. His body was found, however, before the lava reached it.

—A shallow draught steamer, the John of Cronstadt, built in Glasgow for navigation in Lake Baikal, in Siberia, has reached the Yeniseisk by sea. All the steamers that tried the northern passage to the Yenisei this season were successful and have made their way back to Vardo, in Norway.

—A massage machine that can be applied by the patient himself is in use in London. It consists of 12 pairs of polished hard wood balls arranged on a jointed chain with a handle at each end and is 32 inches long. Its effect is said to be equal to that of massage by hand, as it kneads the muscles evenly.

—During 189[illegible] there were 1,006 persons killed and 5,877 injured on the British railroads, 93 of the killed being passengers and 447 employes. The total number of passengers carried that year, exclusive of season-ticket holders, was 980,339,677, so that the proportion of passengers killed was one in 10,541,287.

HUNTED A QUARTER.

A Little Incident Wonderfully Rich in Human Nature.

The head of the house was looking for something. That was evident, else he would not be moving chairs, looking in odd corners, and, at odd intervals, stopping to feel in all his pockets with a surprised air as well as deep thoughtfulness. His wife noticed his acts and his abstraction and said:

"What are you looking for?"

"I've lost a quarter, and I can't imagine where it's gone."

"Maybe you didn't have the quarter," she said, in a tone calculated to mollify his disappointment.

"Of course I had it. Do you reckon I would be skinning all over the place and upsetting the furniture if I didn't know what I was looking for?"

"Oh, I only thought you might have been mistaken."

"Mistaken, nothing. I got a dollar changed on my way home last night, and of course I should have 95 cents in my pockets. But there's only 70 cents. Anybody could figure that out, even if she was a woman."

"Yes, that's easy to figure. Sit down awhile and think it over. Maybe you can remember where the quarter went."

"I know mighty well where it went. It went under some of these chairs when I put my vest on. That's where it went, and I don't like to give up the search."

"Let it go," she said. "I'll find it when I clean up the room, if it's in the room."

"Well, it's there, and I want you to give everything an upsetting just to see where the blamed thing went."

At breakfast wifey said in an innocent tone:

"Who came out with you last night?"

"I came out with Ed. Why?"

"Did you come straight home from the car?"

"No, it was cold, and we stopped at the drug store and got a couple of nips of whisky."

"Whose treat was it?"

"Mine. I know what you're driving at. I guess you needn't look for that quarter."

Then on his way downtown he met a boon companion in the little neighborly sitting they had, and, when asked about his winnings or losings, he said:

"Oh, I was only out $12. If it hadn't been for that last round of Jackers, I'd have come out only a dollar or two loser, and that's nothing."

All of which goes to show that it is all in the way you lose money whether you care or not.—Cincinnati Commercial Tribune.

"Our Lady of the Snows."

The value of a kiss has been decided by a Canadian court to be just 20 cents. A young lady sued for $2,000 for being kissed against her will, and the jury rendered a verdict for the above amount. Either the luxuries of life must be valued at a very low price over in Canada, or the quality of the lips was not up to the requirements.—St. Louis Star.

DROWNINGS AND RESCUES.

Are Different in Real Life Than in the Novels.

In fiction it is common enough to read of the hero of a story plunging in gallantly to the rescue of a drowning heroine, and bearing her with "powerful strokes" to shore. These descriptions seem to have suggested themselves to writers from observation of a dog retrieving a piece of wood thrown into the water; but in actual practice they do not exist. Good swimmers who have made a study and practice of imaginary rescue in the water will record and verify how difficult it is for even a nude swimmer to retrieve and bring to bank another nude comrade who is quite competent—acting the part of a drowning man, and not hysterical nor half insensible. Such a performer does not clutch nor impede his rescuer, and yet this sort of artificial rescue made easy opens the eyes of those who essay it to the weight, the difficulty of free striking out and the slowness of progress which occur to the rescuer.

When, in lieu of a make-believe rescue, the real operation has to be performed, it becomes far more arduous even if attempted and conducted scientifically, still more so if the rescuer, inexperienced, advances to join hands with the friend in trouble, like partners in a dance. The semi-conscious state of the drowning person destroys all presence of mind on the part of the latter, even if the combination [illegible] existed in him, and he modity [illegible] clutches at anything which he feels, and which seems to offer support. The correct approach to a drowning person is from behind, and very guardedly, to avoid a clutch. Once arrived astern, a very light support (given at arm's length and while treading water), under the ears or the nape of the neck, will suffice to keep the object's head above water. If, while thus supported, the rescued party is not too far gone to recover respiration, the rescuer may presently tow his burden backward to safety. With a woman, if her hair is real and can be drawn out as a tow rope, the task is rather easier, and progress may soon commence. If it is a man who is being saved, and he cannot recover his breath, and gain presence of mind to keep still while he is saved, the work is much harder, because as soon as the rescuer begins to move shoreward, there is a chance of his legs trailing to touch those of his burden, and the latter, if he can clutch them with hand or leg, obtains a fulcrum and purchase from which he may wiggle around and clutch and sink his preserver and himself also. We have known a cool-headed rescuer go the length of ducking the head of a persistently struggling object of rescue until he produced temporary loss of senses, this being the safest operation for both parties, after due examination of the position. A really insensible but still animate body is the easiest of all to bring to bank.

FACTS ABOUT DIVORCES.

Government Collects Some Interesting Statistics on the Subject.

The United States government has collected statistics showing the duration of marriage before divorce, the figures covering a period of 20 years. In the last 30 years 500,000 divorces have been granted in the United States. The figures for the last ten years have not yet been published, but for the 19 years from 1867 to 1886 statistics show that the divorce high-water mark belongs to those who have been married four years.

Beginning with the one-year married people, the total is, roundly, 15,000. For the four years married the total is nearly double—27,000. Then it grows much smaller, but until the figures for those who have been married nine years are reached, the one-year figure is not touched. The total decreases steadily until the 20-year married number 4,000. Those who have been married 21 years and over reach the enormous total of 25,000. Evidently compatibility need not increase as the years fly by.

In this class, however, a reversal of "endurance" figures is shown, for the average duration of married life for the husband is 47.47, while for the wives it is only 26.70.

While, divorce aside, the average duration of married life is from 22 to 26 years, the average duration of married life to the divorced is only 9.17 years, being 9.27 for the wife and 8.97 for the husband. This difference between husband and wife suggests that the weaker sex really is the stronger in bearing the woes of the married.

Source of the Gulf Stream.

Recent investigations by Dr. Linden-Kohl have shown that the principal source of the Gulf stream is not the Florida channel, but the region between and beside the islands of the West Indies. At Binioni the volume of this warm water is 60 times as great as the combined volume of all the rivers in the world at their mouths.

—Men who think the world is so uncertain that it is scarcely worth while, never amount to much.—Washington Democrat.

THE SHERIFF AROUSED.

There Was a Poker Game On, and He Wasn't in It.

The sheriff of the county jail at Dingsville, Tex., sat in front of his prison one afternoon sound asleep in his chair, when a citizen of the town rushed up and excitedly exclaimed:

"Say, Joe, ye know that cuss, Tom Peterson, who ye arrested yesterday fur hoss-stealin'?"

"Yaas," drawled the sheriff, sleepily, as he opened one eye.

"Waal," continued the excited individual, "I jest met him up at the Red Dog saloon not five minits ago!"

"Busted out o' my jail, eh?" queried the official, indifferently.

"That's what he's done, Joe! And say, Bill Ferguson, another one o' yer prisoners, ar' with him, too!"

"Durn 'em!" was all the sheriff said to this, closing his eyes again.

"But that hain't all, Joe! Grizzly George and Prairie Pete, sentenced to be hanged, ar' also up thar'!"

"Hum, ar', eh? All anxious fur a drink, I reckon."

"Yes, but what ar' ye goin' to do about it, Joe?"

"Reckon I'll send 'em up a message that'll skeer 'em half to death. Yes, reckon I'd better. Ye go up an' tell 'em I said if they wasn't back in thar cells in half an hour I'll lock up the jail an' they won't git in agin in a hurry."

"But—but, Joe," said the other, disappointedly, "hain't it yer duty to go arter 'em? They'll probably resist an' raise a fuss, an' then we kin all take a hand an' hev a few shots at the critters."

"No," yawned the sheriff, "it's my duty to watch this jail or some kuss'll be a-breakin' in to git free board. Jest give 'em my message an' don't bother me no more."

"Waal, I'll do it, Joe, but it won't do no good, fur they wus jest startin' a game o' poker as I come away, an' ye know—"

"What!" interrupted the sheriff, as he sprang out of his chair. "Startin' a game o' poker, d'ye say!"

"That's what they was doin', an'—"

"Then why didn't ye say so in the fu'st place, ye idiot! Skip right over thar on the run an' tell 'em to hold on 'til I kin git in the game, too! Whoop! A poker game goin' on an' me sittin' yere with nuthin' to do an' feelin' lucky 'nuff to win a fortune! Hurry up, fur if that game ar' broken up before I git thar I'll arrest ye fur keepin' secrets that might hev furthered the ways o' jestice!"—N. Y. World.

OSCAR II.

Something About the King of the Scandinavians.

The Swedes have been called "the Frenchmen of the North," and Oscar II., who is a true Bernadotte in his handsome physique, martial temperament, artistic tastes and liberal culture, seems well-nigh an ideal ruler for their kingdom, says Leslie's Weekly. He is one of the most loyally loved of the latter-day sovereigns, notwithstanding the Norwegian faction, headed by Bjornstjerne Bjornson, that has long agitated a revolutionary movement for the overthrow of the Bernadotte dynasty. He was married in 1857 to Princess Sophia of Nassau (whose brother succeeded to the grand dukedom of Luxembourg on the death of King William of Holland), and has four stalwart sons. The eldest, the Crown Prince Gustave, who is married to Princess Victoria of Baden, is a painter of genuine merit and distinction. The second son, Prince Charles, has just wedded Princess Fryeborg, daughter of the crown prince of Denmark.

Oscar II. is a sailor by profession, and has taken especial pride in building up the Scandinavian navy. Personally, however, he is far from affecting that bluff simplicity of manner which is supposed to characterize marine and military officers. On the contrary, his tastes are luxurious, his bearing and conversation courtly, his entertainments magnificent, and his palaces sumptuously furnished. His leisure hours are spent, preferably, in the company of artists, litterateurs, and men and women of science and learning. Paul du Chaillu, the traveler and explorer, who gave to the kingdom the name of "the Land of the Midnight Sun," speaks enthusiastically of King Oscar as a scholar, a musician and poet, and a man of consummate tact, "who has earned a reputation that is not merely kingly."

Paper Currency of Norway.

Norwegian paper currency is printed on cinnamon brown paper and the bills are about the size of the "shin plasters" used in the United States in the time of the civil war. These bills are rarely seen in this country, for they circulate little among the common people from whom emigrants to America are drawn.

Palestine's Growth.

As one testimony to the rapid growth of Palestine's population it is stated on good authority that while ten years ago there were only 15,000 residents in Jaffa, to-day there are nearly 50,000.

—A fellow who writes love letters hasn't time for much else.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE

A l'encoignure Tchoupitoulas et Amelia.

A l'Encan, le 27 janvier 1898.

Dans l'affaire de la succession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres séparés de Cour; l'un rendu et signé le 16 décembre 1897, et l'autre rendu et signé le 21 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique les suivants décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelia et Annonciation et désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'îlet No 107, sur un devis fait par Sidney G. De L'Isle, voyer, daté le 3 novembre 1891, et annexé à l'acte passé pardevant Remy Ory, notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se tiennent et mesurent comme suit:

Lot No 19 mesurant 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur 127 pieds et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 18, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 4, et 9.9 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de façade à la rue Amélia.

Lot No 20 mesurant 37 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds 8 pouces de large r dans le fond, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 19 et 111 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Amélia.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantis par privilège et hypothèque du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898, en sus et en plus du prix de l'adjudication, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage,

Nos 2325 et 2327 rue Terpsichore et

Cottage Simple,

2727 rue Washington,

Dans l'affaire de Mme George Ivor vs Justice Noste et als.

No 55,046—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 22 décembre 1897 par l'Hon. W. H Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Howard et Freret, et désigné comme lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, étant composé d'une partie des lots Nos 12 13 et 14 sur un plan original de George T. Dunbar, ancien voyer, sur un certain plan dressé par C. A Hedin, architecte en date du 15 février 1855 et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Clara, et désignés comme lots Nos 7 et 8, et mesurant chacun 30 pieds, 4 pouces et 6 3/8 lignes sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiers de l'intérêt des mineurs dans les propriétés ci-dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérêt seront vendus comme suit: un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer pour les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hylandetérouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée le 10 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. LeYoung en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No. 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine, hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0|0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfarter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER,

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 531 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople, désignés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'îlet No 90, conformément à un plan de A. Bouduusquie, ingénieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny encanteur et référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant comme suit: lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Water et la même largeur dans le fond par 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4, et 9.9 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Lot No 6 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Water la même largeur sur la ligne du fond par 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5, et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face au fleuve, aux grands docks Stuyveesant, grandes fabriques et chantiers à vapeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan—9 11 16 23 30—fév 6 10

PAR LOUIS A. RICHARD & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune. Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, Prété, Sauvageau et Marais, mesurant 41 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la rue Marais.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire.

24déc—24 26—jan 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 15 février—Cottage double No 2824 rue Fourbon (Actuellement Bagatelle)

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 15 février 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 janvier 1898, issu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée de la succession de Louis Roth, No 55,256 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonnelier, Prosper, St-Antoine et Claiborne, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No 26, et mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant en tout quelque six chambres.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a une, à un an par des billets portant 8 pour cent d'intérêt; garantis par hypothèque et lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 16 23 30—fév 6 13 14 15

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT

ET

LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS

DANS LE

Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers.

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54,278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 235, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien entrepreneur, et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire i sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—feb 6, 13, 20, 24.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District,

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'îlet borné par les avenues Jackson et St-Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le lot ci-dessus décrit et trouvées sous la propriété quatrièmement décrite, étant située sur les deux lots numérotés respectivement quatre et cinq sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rue Commune.

DEUXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe (Carondelet et l'avenue St Charles, mesurant vingt-sept pieds, sept pouces et deux lignes (27 7 2") de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110) de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1636 rue Jackson, qui contient dix chambres, Bâtisse à deux étages dans le fond qui a office, chambres à laver en bois, citernes, pouillier, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Pertania, Septième et Colisée, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1849 et déposé dans le bureau de J. P. Gill, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces (31 4") de face à la rue Sixième sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1730 avenue Jackson, laquelle contient deux salons, salle à manger, office, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule, mansarde et chambre à bain au premier. Tapisseries d'un superbe genre. La cour contient double citernes, hangar pour bois et charbon, etc., arbres fruitiers, briques, barrière en fer, appartient un joli revenu de $720 par an, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placements de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, chênes, etc. Sont sur en touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portée des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, de écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir, souscrits par les acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, tel que le pacte de non-aliénando, la stipulation de cinq pour cent honoraires d'avocat, etc., et les acquéreurs doivent assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D. TAYLOR, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 jan—2 9 16 23 30—fév 6 7 9

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples Nos 1917 et 1921 rue Touro,

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Touro, Français, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. H. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1836, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire de cette ville, en date du 13 juillet 1892.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, à un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt; l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 28—jan 4 11 18 25

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant par le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

Charbon! Charbon!

Breckenridge Cannel.
Charbon Pittsburgh.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Gas and Foundry Coke.

A vendre par

W. G. Coyle & Co.

323 rue Carondelet, coin Union.

26mars—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

196 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un Annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30 cents; relié, 50 cents.